



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-127279>

Département(s) de publication : **46**

Annonce n° **25-127279**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de Cahors

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21460042100017

Ville : CAHORS

Code postal : 46005

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 46

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1740081>

Identifiant interne de la consultation : 2025PROP02

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Direction des Achats et de la Commande Publique

Numéro de téléphone du contact : +33 565208700

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Renvoi au règlement de la consultation

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 16/12/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Acheteur(s) habilité(s) à passer les marchés subséquents ou bons de commande

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : DERATISATION ET DESINSECTISATION DES ESPACES PUBLICS ET DES BATIMENTS COMMUNAUX ET INTERCOMMUNAUX

Code CPV principal - Descripteur principal : 90923000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande. Le contrat est susceptible d'être reconduit dans les conditions du cahier des charges. Les prestations sont réglées par des prix unitaires. Cette consultation comporte des conditions d'exécution à caractère environnemental dont le détail est indiqué dans le CCP

Lieu principal d'exécution du marché : Ville de Cahors et territoire du Grand Cahors 46000 - Cahors

Durée du marché (en mois) : 12

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Visite obligatoire le 09/12/2025, en présence de Laurent Vertut et Laurent Chambon. Lieu de rendez-vous : Centre Technique Municipal 1020 route de Figeac 46 000 Cahors Date et horaire : 09/12/2025 à 8h

Autres informations complémentaires : Ce marché concerne : - la dératisation des bâtiments communaux et intercommunaux de type enfance/petite enfance (écoles, crèches, centres de loisirs) - la dératisation des salles des fêtes communales - la dératisation des équipements sportifs communaux et intercommunaux - la dératisation et la désinsectisation des sites alimentaires (respect norme HACCP, cuisine centrale, légumerie, Halle commerçante) - la dératisation de centres techniques communaux et intercommunaux - la dératisation des tampons d'assainissement de la Ville de Cahors - la dératisation ponctuelle liée à des signalements Ce marché groupé doit améliorer la protection générale en matière de lutte contre les rats. Les actions doivent être coordonnées sur les différents lieux. Un bon de commande annuel sera établi en début d'année pour permettre la programmation annuelle des passages. Leur régularité est un élément clé de la réussite

Date d'envoi du présent avis à la publication : 17/11/2025